

gagé à faire des conférences sur les grandes doctrines de son Eglise. C'est très-bien ; nous sommes les premiers à désirer que la foi des Canadiens ne reste pas aveugle, mais s'éclairer. Nous regrettons seulement qu'on se contente de les amuser et de les fanatiser.

Entre autres choses *intéressantes*, M. Chiniquy a dit qu'il y avait soixante-quinze religions aux Etats-Unis. Nous aimerions à en avoir le catalogue ; s'il voulait nous le donner, nous l'en remercierions sincèrement.

### Un Mot à M. Blanchet au Sujet de son Essai SUR LES BIENS DES JESUITES.

Nous avons entendu avec plaisir la lecture de cet Essai à l'Institut Canadien de Montréal, et nous avons été bien aise de le voir paraître dans le *Moniteur*. M. Blanchet est un de ces hommes qui se permettent de penser, chose assez rare dans notre pays, et qui ne croient pas que ce soit un devoir de cacher la lumière et la vérité sous le boisseau. Il nous fait sa *profession de foi* à cet égard dès le début de son travail. "S'il y a dans cet Institut, dit-il, des timides et des craintifs qui s'épouvantent de tout et qui ont peur de la vérité et de la lumière, parce que les yeux de leur intelligence sont peut-être trop faibles pour en supporter les rayons, qu'ils se persuadent bien de ce principe : " Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable ; " qu'ils osent déchirer le voile dont on veut couvrir leur intelligence, et alors ils ne s'épouvanteront plus de la vérité comme d'un monstre odieux ; en brisant ce voile tant redouté, ils verront que les fantômes ne paraissent que la nuit, et que la vérité, premier attribut de la Divinité, ne crée pas des anthropophages." Nous aimons à rencontrer des idées aussi justes, aussi libérales, et nous félicitons sincèrement ceux qui les entretiennent et qui ont le courage de les exprimer.

Les idées de M. Blanchet sur l'usage que le gouvernement devrait faire des Biens des Jésuites seront l'objet de notre examen prochainement ; pour le moment nous ne voulons parler que de son assertion relativement au Clergé protestant, laquelle nous a la fois surpris et peiné. M. Blanchet nous dit que le Clergé protestant revendique la possession exclusive de ces biens, et pour appuyer cette assertion il cite le passage suivant du livre de M. Rankin sur ce sujet :

" Que les colons protestants, dit-il, depuis le gouverneur jusqu'au plus humble sujet, s'unissent en conseil et en action, et ils pourront administrer les affaires de la colonie comme il leur plaira ! Ils pourront en tout temps et sur toute question mettre en fuite les armées de leurs antagonistes. Ils pourront à plaisir retenir les biens des jésuites à leur usage et destination ! aucun pouvoir contre leur volonté et leurs efforts réunis ne pourra leur arracher cette propriété !

D'où M. Blanchet conclut "que le Clergé protestant ne respecte guère le droit de propriété quand il peut s'en emparer par la violence et par l'appel aux plus viles passions, celles de l'envie et de l'avarice." Nous le répétons, nous avons été extrêmement étonné de ce langage et nous nous sommes empressé d'examiner l'ouvrage de M. Rankin. Nous avons bientôt découvert la méprise ou l'erreur de M. Blanchet. Dans cette citation il manque un petit mot assez significatif. C'est l'adjectif *présent* qui accompagne *usage et destination* en sorte que si le passage en question avait été fidèlement traduit, on aurait eu : " Ils (les colons protestants) pourront retenir les biens des Jésuites à leur usage

et destination *présente* " et par suite l'accusation n'aurait pu se soutenir. Car tout le monde sait que les revenus actuels de ces propriétés ne sont pas exclusivement appropriés aux écoles protestantes. Que veut donc dire M. Rankin dans ces lignes ? Il fait un appel aux protestants pour qu'ils ne laissent pas le Clergé romain mettre la main sur ces biens et pour qu'ils les retiennent à l'usage pour lequel ils ont été donnés et auquel les lois de 1831 et 1846 les ont de nouveau appropriés, c'est-à-dire pour l'Education. M. Blanchet ne devrait pas s'étonner de cela ; lui-même ne pense pas que ces propriétés doivent être données aux prêtres, convaincu comme il l'est que l'éducation, que ces messieurs donnent, n'est pas en harmonie avec les besoins de notre population.

Ailleurs M. Rankin ajoute : " que les Romanistes aient tous leurs droits, mais pas davantage." Il nous semble que ce n'est pas la le langage d'un homme qui désire tout accaparer et qui par *envie*, et par *avarice*, foule aux pieds les droits d'autrui.

Qu'on se rassure, le Clergé protestant n'est pas si cupide et si égoïste. Si M. B. est au courant des événements contemporains, il doit savoir que dans le monde entier il y a chez les ministres protestants une forte tendance à rejeter tout appui purement *terrestre*, tout avantage matériel. Voyez les Etats-Unis où un clergé nombreux ne reçoit aucun salaire de l'état et est entièrement soutenu par des contributions volontaires. Où le clergé est-il plus respecté, où son concours est-il plus recherché et apprécié ? Il ne mendie pas les faveurs du gouvernement, soit pour construire des églises, soit pour s'accumuler des fortunes, soit pour soutenir ces sociétés de bienfaisance, et le gouvernement les aime d'autant plus qu'il ne manifeste aucun désir de *dominer* par des moyens extérieurs et matériels, mais cherche seulement à exercer une influence légitime.

Voyez l'Ecosse : environ 400 ministres ont, il y a quelques années, renoncé volontairement au salaire de l'état et ont formé cette belle Eglise Libre qui, avec peu de ressources pécuniaires, mais pénétrée de l'esprit de Jésus-Christ a accompli de si grandes choses.

Voyez le Canton de Vaud en Suisse où près de 100 ministres, ont suivi l'exemple de leurs frères d'Ecosse et comme eux ont préféré les dons volontaires des troupeaux au salaire du gouvernement. Plusieurs en France et ailleurs manifestent des mêmes dispositions, le même esprit qui est celui de leur divin Maître et de son Évangile.

Et nous osons espérer que le temps viendra où les gouvernements comprendront assez les vrais intérêts de la religion pour ne salarier aucune secte, aucune communion.

Pour en revenir aux biens de Jésuites, nous regrettons qu'on ait touché à leurs revenus pour bâtir des églises anglicanes et salarier des chapelains ; nous pouvons comprendre que le gouvernement en ait agi ainsi, sans pourtant le moins du monde l'approuver. Nous serions même disposés à conseiller aux Anglicans de rembourser cet argent.

Halley et Newton.—Le célèbre docteur Halley parlait un jour contre les Saintes-Ecritures en présence d'Isaac Newton.—" Docteur Halley, lui dit gravement celui-ci, je suis toujours charmé de vous entendre, quand vous discutez sur l'astronomie ou sur d'autres branches des mathématiques, parce que c'est là un sujet que vous avez étudié et que vous comprenez bien ; mais vous ne devriez pas parler du christianisme, car vous ne l'avez pas étudié. Je l'ai fait, pour ma part, et j'ai la certitude que vous n'entendez rien à cette matière.